



Genève, le 3 septembre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse de la chancellerie d'Etat

Report de l'élection complémentaire du 15 septembre 2019 à Collex-Bossy

En raison d'une mauvaise indication sur le bulletin de vote pour l'élection complémentaire de deux adjoint-e-s au maire de la commune de Collex-Bossy, la chancellerie d'Etat a décidé de reporter le scrutin – dont le premier tour était prévu initialement le 15 septembre 2019 et un éventuel second le 6 octobre 2019 – au 20 octobre de cette année pour le premier tour et au 10 novembre pour un éventuel second tour.

Le bulletin de vote pour l'élection complémentaire de deux adjoint-e-s au maire de la commune de Collex-Bossy du 15 septembre 2019 tel qu'il a été envoyé aux électeurs et électrices de la commune comporte une inexactitude susceptible de créer une confusion.

Afin de garantir l'expression fidèle et sûre de la volonté des électeurs et électrices de la commune de Collex-Bossy, la chancellerie d'Etat a décidé de reporter le scrutin au 20 octobre de cette année pour le premier tour et au 10 novembre pour un éventuel second tour. Un nouveau matériel de vote sera dès lors envoyé début octobre aux électeurs et électrices de la commune de Collex-Bossy.

La chancellerie d'Etat regrette ce contretemps et a d'ores et déjà informé les autorités communales ainsi que les candidat-e-s de ce report. Un courrier sera également adressé aux électeurs et électrices de la commune dans les jours à venir afin de leur expliquer les modalités pratiques résultant de cette décision.

Pour toute information complémentaire : Mme Florence Noël, directrice communication et information, chancellerie d'Etat, PRE, T. 022 327 90 80.